

PARIS, le 10 Juin 1994

Notes
à

NOTE

garder

JM

à l'attention de

le Président de la République

(S/c de Monsieur le Secrétaire Général)

A/S : Rwanda



Bruno DELAYE

+ J N (fait le
11/6/94)

PARIS, le 10 juin 1994

Le Conseiller à la Présidence

NOTE

à l'attention de
Monsieur le Président de la République

S/C de Monsieur le Secrétaire Général

*Tous signés,
hr*

Objet : Rwanda

Pour répondre aux accusations portées par la presse et les ONG contre notre politique au Rwanda depuis 1990, nous nous appuyons sur les documents suivants, joints à cette note :

signés || - votre lettre au Président Habyarimana datée du 30 janvier 1991, qui fixe clairement les conditions de l'intervention française et qui demande au président rwandais l'ouverture d'un dialogue avec toutes les composantes de la nation, l'avènement d'un état de droit respectueux des droits de l'homme et le règlement de la question des réfugiés,

- la lettre du président du Front patriotique rwandais (FPR) du 17 septembre 1993 remerciant la France pour son rôle dans les négociations d'Arusha,

- votre lettre au Président Clinton du 27 septembre 1993 dans laquelle vous lui demandez de soutenir la création d'une force des Nations-Unies



Bruno DELAYE